



POLITIQUE SUR LE  
**BÉNÉVOLAT**  
**EN LOISIR**

Québec ☐☐

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 1989  
15BN2-550-19623-6

# **T** ABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DES PARTENAIRES DU MONDE DU LOISIR .....	3
INTRODUCTION .....	7
■ Aperçu historique du loisir au Québec .....	9
■ Profil du bénévole .....	11
■ Organismes sans but lucratif en loisir au Québec .....	13
■ Principes directeurs de la Politique sur le bénévolat en loisir .	15
■ Orientation maîtresse de la politique: valoriser et soutenir ...	17
■ Axes d'intervention privilégiés et objectifs .....	19
■ Rôles des partenaires .....	23
CONCLUSION .....	27
ANNEXE I. PLAN D'ACTION .....	31

**M**

## ESSAGE DES PARTENAIRES DU MONDE DU LOISIR

Au Québec, les bénévoles ont toujours tenu un rôle primordial dans l'organisation du loisir. Ils jouent ce rôle au sein d'organismes et d'associations et l'exercent aux côtés des municipalités, du monde scolaire et de l'État. La contribution des bénévoles au développement de ce secteur d'activités est considérable, et cela, au plus grand profit de la population.

C'est avec joie que je me fais le porte-parole des partenaires du milieu du loisir, soit les milieux associatif, scolaire et municipal ainsi que du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et des autres ministères associés à cette politique, pour réaffirmer l'importance des bénévoles sur la scène du loisir, du sport et de la faune. Tous ensemble, nous voulons appuyer et mettre en évidence le travail remarquable et irremplaçable de ces bénévoles et de leurs organismes dans la société.

Jusqu'à maintenant, plusieurs actions ont été réalisées pour soutenir et encourager les efforts des bénévoles. Toutefois, *seule une véritable concertation* de nos interventions permettra d'accroître sensiblement leur efficacité et aidera à développer de nouvelles avenues.

Afin d'assurer la réalisation de cette intention, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de concert avec les autres ministères associés, les municipalités, le monde scolaire et les organismes à but non lucratif en loisir, est heureux de présenter une **Politique sur le bénévolat en loisir**. Ce document est le résultat d'une volonté partagée de se donner des orientations communes et des objectifs réalisables à court terme.

C'est la première fois, au gouvernement du Québec, qu'une politique en loisir s'élabore conjointement avec tous les partenaires d'un même secteur. Nous croyons que cette concertation permettra de proposer les moyens adéquats pour soutenir l'action des bénévoles et valoriser leur rôle.



Yvon Picotte  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
et ministre délégué aux Pêcheries

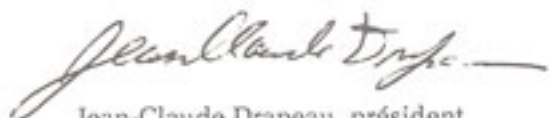
**S** IGNÉE CONJOINTEMENT PAR:



John Simms, président  
Association des commissions  
scolaires protestantes du Québec



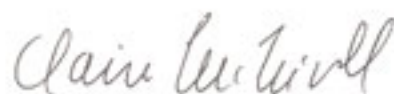
Michel Carrière, président  
Fédération québécoise du  
sport étudiant



Jean-Claude Drapeau, président  
Conférence des organismes  
régionaux de loisir du Québec



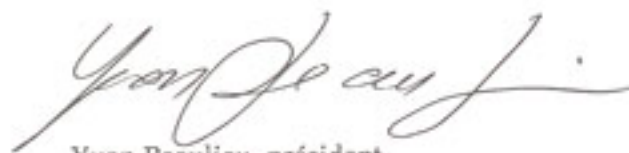
Fernand Lucchesi, président  
Regroupement Loisir Québec



Claire McNicoll, directrice générale  
Conférence des recteurs et principaux  
des universités du Québec



Jean-Paul Charlebois, président  
Sports Québec



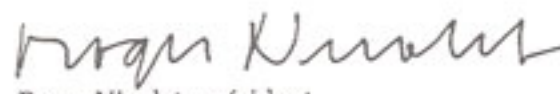
Yvon Beaulieu, président  
Fédération des cegeps



Camille Rouillard, président  
Union des municipalités du  
Québec



Gabriel Légaré, président  
Fédération des commissions scolaires  
catholiques du Québec



Roger Nicolet, président  
Union des municipalités  
régionales de comté et  
des municipalités locales  
du Québec

Et en collaboration avec les ministères suivants:

Ministère des Affaires municipales  
Ministère de l'Éducation  
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

## I NTRODUCTION

L'organisation du loisir au Québec mobilise la participation de plusieurs intervenants et il en résulte une vaste structure aux multiples ramifications. À l'intérieur de cet ensemble, les bénévoles sont le pivot de la mise en place et aussi du développement des activités de loisir pratiquées au Québec. Omniprésents au sein des organismes sans but lucratif, ils sont des milliers à oeuvrer dans les principaux secteurs que sont:

- le loisir culturel;
- le loisir scientifique;
- le loisir socio-éducatif;
- le loisir touristique;
- le plein air en général et le plein air dans les parcs;
- l'exploitation et l'observation de la faune;
- le sport.

Cette énumération de secteurs n'est pas exhaustive. Sans avoir la prétention de tracer un profil précis de la réalité, elle permet toutefois de donner une image relativement représentative du monde du loisir.

Les partenaires du monde du loisir, soit les municipalités, les milieux associatif et scolaire, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et les autres ministères associés à cette politique, reconnaissent la valeur inestimable de l'action des bénévoles. Parallèlement, ils considèrent que les mesures concrètes pour promouvoir et valoriser le bénévolat doivent être plus nombreuses et démontrer beaucoup plus d'ardeur.

C'est pourquoi les participants au Sommet québécois national du loisir, tenu en avril 1987, ont décidé de se donner *les moyens pour supporter et encourager le bénévolat*. La présente Politique sur le bénévolat en loisir traduit cette volonté.

Les informations de base nécessaires à l'élaboration de cette politique proviennent principalement des bénévoles eux-mêmes. Leurs motivations, leurs attentes et leurs besoins ont été identifiés lors de consultations menées dans les différents secteurs d'activités aux paliers local, régional et provincial.

À la lumière des résultats obtenus, cette politique trace les grands axes autour desquels s'articulent les objectifs communs qui guideront les actions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et des autres ministères associés à cette politique et celles de ses partenaires pour promouvoir le bénévolat dans le loisir.

## A

## PERÇU HISTORIQUE DU LOISIR AU QUÉBEC

Au Québec, comme dans plusieurs autres pays occidentaux, l'ère de l'industrialisation donne naissance à une nouvelle notion: le loisir moderne, dont le développement se fera au rythme de l'évolution économique, religieuse et sociale.

## ■ DE LA PÉRIODE INDUSTRIELLE...

La montée du capitalisme et le mouvement ouvrier provoquent des changements économiques, sociaux, culturels et un réaménagement du temps de travail et de l'espace. Ces transformations sont à la source de l'apparition et de la structuration du loisir moderne.

À cette époque, en Angleterre, se forment entre autres les premiers clubs de loisirs et de sports, tels la Young Men Christian Association (YMCA) et la Young Women Christian Association (YWCA) destinées particulièrement aux ouvriers. L'influence anglo-saxonne marque le domaine du loisir au Québec dans la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, où de semblables modèles d'organisation sont reproduits, modèles qui appellent la participation de bénévoles.

## ■ ... EN PASSANT PAR L'INTERVENTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE...

Au Québec, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique jouit d'une grande autorité. Son ascendant s'exerce dans plusieurs sphères, y compris celle du loisir.

L'Église catholique rejette les valeurs et les composantes nouvelles développées par la société industrielle naissante. Elle désapprouve le phénomène de l'urbanisation et condamne ses créatures dont les amusements populaires et le loisir.

Les interdits cléricaux sont surtout d'ordre moral. Le clergé dénonce vigoureusement toutes formes de loisir. Le sport représente, à

ses yeux, un triple danger «pour la culture, la langue et la foi puisqu'il s'agit là d'une pratique anglaise et protestante.»<sup>1</sup> De plus, ces activités menacent les valeurs familiales en incitant «le père de famille à s'échapper de ses devoirs d'éducateur et de protecteur.»<sup>2</sup>

Mais ce nouveau mouvement se révèle irréversible et l'Église catholique ne peut se maintenir indéfiniment en marge des changements. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, «le clergé a dû développer une conception typiquement religieuse du loisir, et prôner des formes d'organisation modelées sur la pensée théologique de l'époque».<sup>3</sup>

Le clergé choisit finalement de participer et d'influencer le développement du loisir au Québec plutôt que de maintenir son opposition. Avec le soutien de bénévoles laïques, il crée des organisations telles que:

- les patros en 1885;
- les camps de vacances à partir de 1912;
- l'Oeuvre des terrains de jeux en 1929;
- des mouvements de jeunes par la suite.

Vers les années quarante, dans la majorité des régions du Québec, les bénévoles se regroupent en Fédérations diocésaines des oeuvres de loisir des terrains de jeux. Au cours des années soixante, ces fédérations deviennent les Conseils régionaux de loisir que nous connaissons actuellement.

Un événement important survient en 1946, soit l'incorporation de la Confédération otéjiste provinciale, l'ancêtre de l'actuel Regroupement Loisir Québec.

## ■ ... JUSQU'À L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

Au début des années soixante, le loisir prend de plus en plus de place dans la vie individuelle

1. Gilles PRONOVOST, *Temps, culture et société*, Presses de l'Université du Québec, p. 184, 1983.

2. Ibid., p. 185.

3. Ibid., p. 185-186.

et collective des Québécois. La population demande des projets collectifs dont la coordination nécessite l'intervention de l'État.

En février 1962, le ministère de la Jeunesse met sur pied un comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports. Dans son rapport, le comité recommande que l'État du Québec reconnaisse, à tout citoyen, le droit aux loisirs et lui assure un minimum de services récréatifs. «L'État doit (...), agir et coordonner, au nom du bien-être commun, l'organisation des loisirs de toute la collectivité».<sup>4</sup>

Ce rapport entraîne la création, en 1965, du *Bureau des loisirs*, rattaché au ministère de l'Éducation. Il devient le *Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports* en 1968, puis le *ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche* est créé en 1979.

Ainsi, au Québec, l'intervention directe de l'État dans les affaires du loisir suit la tendance générale car les «pays qui se sont dotés d'une politique (...) ou (...) de structures publiques et parapubliques directement affectées au loisir l'ont fait dans la dernière décennie».<sup>5</sup>

Pour définir des orientations et coordonner ses politiques, le gouvernement s'appuie sur les structures en place: les réseaux d'associations et de fédérations, les municipalités et les commissions scolaires. Il publie, en 1979, un *Livre blanc sur le loisir au Québec* qui appelle le monde du loisir à se prendre en main. Conséquemment, ce milieu se structure de plus en plus et le champ d'action des bénévoles s'élargit progressivement. Ces nouvelles règles du jeu conduisent à la spécialisation des tâches des bénévoles aux divers niveaux organisationnels, depuis l'animation jusqu'à l'administration, en passant par la promotion, l'organisation de levées de fonds et autres.

4. *Rapport du Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports*. (Rapport Bélisle), 1964, p. 138.

5. Gilles PRONOVOST, *Éléments de réflexion sur la situation du loisir au Québec*, document de travail préparé pour le Service de l'analyse et de la recherche socio-économique du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1987, p. 50.